

## Les inscriptions

Les inscriptions aux concours de la session 2018 auront lieu **du mardi 11 septembre 2018, à partir de 12 heures, au jeudi 11 octobre 2018, heure de Paris** sur le site :

<http://www.devenirenseignant.gouv.fr>

## Les épreuves d'admissibilité et d'admission

### Les épreuves écrites d'admissibilité

#### *Premier concours interne*

L'épreuve écrite se déroulera le **lundi 18 mars 2019**.

#### *Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours*

Les épreuves écrites auront lieu les **lundi 8 et mardi 9 avril 2019**.

La date de l'épreuve écrite en langue régionale du concours externe spécial est fixée par les recteurs des académies organisatrices et sera disponible sur leur site internet.

### Les épreuves d'admission

#### *Concours externes, internes et troisièmes concours*

Les dates des épreuves d'admission sont fixées par les recteurs. Les calendriers des épreuves d'admission seront disponibles sur les sites internet des académies.

En vue de la première épreuve d'admission "mise en situation professionnelle", les candidats déclarés admissibles devront remettre un dossier de dix pages au plus, portant sur le sujet choisi au moment de l'inscription. Ce dossier devra être envoyé quelques jours après la publication des résultats d'admissibilité. Les modalités de transmission de ce dossier (date, lieu d'envoi, page de garde éventuelle...) seront disponibles sur [les sites internet des rectorats](#) ou sur [le site du Service Interacadémique des Examens et Concours](#) (Siec) pour les académies d'Île-de-France.